

Mobilisation pour les élections dans le collège spectacle vivant de la Caisse des Congés Spectacles

Septembre 2018

Chers amis,

Depuis le 22 août 2018, vous êtes appelés à élire vos représentants à la caisse des Congés Spectacles, à l'occasion du renouvellement de son Conseil d'Administration.

Il s'agit d'une des rares élections où l'ensemble de nos entreprises peuvent se prononcer pour élire directement ses propres représentants, issus du secteur de l'économie sociale et solidaire, c'est à dire pour défendre une économie et un mode de fonctionnement proches des valeurs des petites entreprises indépendantes du spectacle vivant.

Participez !

D'autant qu'il y a enjeu...

Pour le collège « spectacle enregistré », il n'y a que 4 candidats pour 4 sièges. Ils seront donc tous élus.

Alors que, pour ce collège « spectacle vivant », il n'y a que 4 sièges pour 7 candidatures.

3 candidats (relevant de l'UFISC) prennent l'engagement de représenter les petites entreprises du spectacle vivant. Nous vous invitons à les soutenir.

Concrètement :

Au sein de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), en lien avec le SCC (Syndicat du Cirque et Compagnies de Création), le SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) et le SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants), syndicats membres de droit de la Caisse des Congés spectacle, nous vous invitons à voter pour :

- **Arnaud MONNIER (EMB Sannois ADAME)**
- **Rémy BOVIS (Coopérative De Rue et de Cirque)**
- **Yannis JEAN (CROCAMBULE)**

Sur votre bulletin : **cochez uniquement les cases correspondantes à ces 3 candidats** et renvoyez le tout, **avant la dead-line du 14 septembre 2018**, aux Congés Spectacles avec l'enveloppe de retour T que vous avez reçue.

ATTENTION : tout autre mode de vote et d'envoi seront nuls.

ATTENTION EGALEMENT : certaines entreprises du spectacle vivant (en particulier celles qui ne sont pas connues par AUDIENS comme appliquant une des deux conventions collectives du spectacle vivant, la CCNEAC ou la CCNSVP) n'ont pas reçu la liste des candidats du collège « spectacle vivant » mais celle du collège « spectacle enregistré ».

Si tel est votre cas, merci de contacter Mme Boisse, chez Audiens, pour recevoir la liste correspondant à votre collège : administration.institutionnelle@audiens.org Téléphone : : 01 73 17 31 20 au plus vite avant le 10 septembre.

Les candidats soutenus par l'UFISC s'engagent !

Les anciens élus, soutenus par l'UFISC, au Conseil d'Administration des Congés Spectacles de mai 2014 à septembre 2018 se sont investis dans les travaux et la réforme statutaire nécessaires à l'amélioration de la transparence et du fonctionnement de la Caisse, en étant guidés par le principe de mutualisation solidaire. Il s'agit d'animer dignement la vie démocratique de la Caisse des Congés Spectacles, en tant qu'outil professionnel indispensable à tout le secteur. Ces travaux doivent être menés avec assiduité et rigueur dans la continuité.

- Dans cette perspective, les 3 candidats soutenus par l'UFISC s'engagent – comme les 2 candidats sortants (Rémy Bovis et Yannis Jean), aux côtés des autres administrateurs soutenus par l'UFISC ont déjà commencé à le faire - à défendre un fonctionnement démocratique et transparent de la Caisse.
- Ils veillent à l'amélioration des services rendus et à leurs délais, tant vis-à-vis des salariés bénéficiaires que des employeurs cotisants aux congés Spectacles.
- Ils souhaitent également s'investir dans des rapports fructueux avec Audiens, désormais prestataire de gestion de la Caisse, pour garantir une bonne gestion des droits des artistes et techniciens, plus particulièrement les plus fragiles.
- Ils poursuivront les réflexions et travaux entamés afin que la gestion des fonds ait un effet de levier pour le secteur de la création artistique.

Suivant les valeurs portées par l'UFISC, nous souhaitons continuer à faire entendre la voix des très petites et petites entreprises du spectacle vivant au sein de son Conseil d'administration. Nos entreprises indépendantes et solidaires doivent impérativement y être représentées : elles doivent prendre part aux décisions qui garantissent une bonne gestion des droits des artistes et techniciens et qui influencent toutes les entreprises, et plus particulièrement les plus fragiles. Qu'elles soient ou non membres d'une organisation professionnelle, nos TPE et PME du spectacle vivant doivent être reconnues et représentées dans ce conseil d'administration qui réunit tous les professionnels du secteur.

Nous tenons à souligner également que l'UFISC et ses syndicats membres de droit de la Caisse des Congés Spectacles sont soucieux de la parité et regrettent que la liste des candidats soutenus ne puisse la respecter. C'est une attention sur laquelle nous nous engageons à progresser.

Restant à votre disposition pour toute question, nous vous remercions pour votre participation active à ces élections.

L'UFISC et ses syndicats, membres de droit de la Caisse des Congés Spectacles

